

RAPPORT D'ACTIVITÉ & D'ORIENTATION

UDAF 10



TOUT UN RÉSEAU UNI POUR LES FAMILLES

L'Unaf, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'utilité publique, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et défend les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et gère des services d'intérêt familial. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent dans chaque département et chaque région des missions de représentation et de services aux familles.

6 domaines d'intervention

Parentalité
et éducation

Santé et
protection
sociale

Accompagnement
des vulnérabilités

Consommation
et budget
familial

Prestations
et droits
des familles

Logement
et environnement

Etat de l'Union

Nom Associations	31/12/2020		31/12/2021		
	Nbr Adh	Suffrage	Nbr Adh	Suffrage	Balance
Association Familiale					
PROTESTANTE DE L'AUBE (ASS. FAM.)	91	209	91	210	0
PROTESTANTE DE L'EST AUBOIS (ASS. FAM.)	18	48	19	50	1
Total AFC	109	257	110	260	1
CATHO. DU NORD-OUEST AUBOIS (Ass. Fam.)	10	31	10	31	0
CATHO. TROYES ET ENVIRONS (Ass. Fam.)	68	275	66	262	-2
Total AFP	78	306	76	293	-2
FR ARCIS SUR AUBE	54	165	37	109	-17
FR CHAMPFLEURY-SALON	9	17	4	8	-5
FR CHATRES	24	47	27	56	3
FR CLEREY - FRENOY LE CHÂTEAU	110	373	99	333	-11
FR ECO MUSEE DE LA BARBUISE	20	39	20	39	0
FR GYE SUR SEINE - COURTERON	32	105	36	101	4
FR MAILLY LE CAMP	76	133	38	72	-38
FR NEUVILLE SUR SEINE - BUXEUIL	3	14	13	41	10
FR PLANCY L'ABBAYE	109	370	77	247	-32
FR POURGY-VERRICOURT	6	8	4	4	-2
FR SAULSOTTE	9	19	8	15	-1
FR ST ETIENNE SOUS BARBUISE	21	41	17	30	-4
FR ST PARRES LES VAUDES	52	180	83	207	31
FR TORCY LE GRAND	4	8	4	8	0
FR VALLEE DE LONGSOLS	11	16	3	6	-8
FR VIAPRES LE PETIT - CHAMPIGNY	23	56	8	9	-15
Total FR	563	1591	478	1285	-85
ADMR BAR SUR SEINE	7	12	7	12	0
ADMR BOUILLY	9	16	10	19	1
ADMR CHAVANGES	8	14	11	19	3
ADMR DE CHAOURCE	7	13	6	11	-1
ADMR DES AUMONTS	7	13	8	15	1
ADMR DU MELDA	22	39	19	34	-3
ADMR ESSOYES	20	38	15	28	-5
ADMR ESTISSAC	18	33	24	50	6
ADMR LA VALLEE DE LA BARBUISE	19	37	21	41	2
ADMR LUSIGNY SUR BARSE	12	20	11	19	-1
ADMR MANTENAY	25	48	25	48	0
ADMR MARIGNY LE CHATEL	9	16	8	16	-1
ADMR NOGENT-TRAINEL	17	28	21	38	4
ADMR NORD DE L'AUBE	11	18	9	16	-2
ADMR PETITE SEINE	32	62	40	77	8
ADMR SOULAINES DHUY'S	9	17	9	17	0
ADMR VENDEUVROIS	27	47	22	33	-5
ADMR VILLENAUXE	23	38	27	42	4
Total ADMR	282	509	293	535	11
A.A.F.S.	336	883	295	759	-41
A.A.P.E.I	241	598	239	594	-2
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTES MATERNELLES					
	38	88	31	75	-7
ECOLE DES ENFANTS MALADES	17	34	17	34	0
ENFANCE ET FAMILLES ADOPTANTES	26	69	21	56	-5
PARALYSIES DE FRANCE (ASSOCIATION DES)	62	121	46	91	-16
COUPLES ET FAMILLES de l'AUBE	24	51	23	49	-1
JONATHAN PIERRES VIVANTES	38	63	35	59	-3
U.N.A.F.A.M	74	163	80	170	6
UNION DES FAMILLES LAIQUES	5	9	5	9	0
Total Associations Fédérées	861	2079	792	1896	-69
ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES	254	574	257	570	3
ASSOCIATION POUR UN SOURIRE	19	56	40	107	21
BARSURAUBOIS (ASSOCIATION FAMILIALE)	11	19	11	19	0
CHAPELLE ST LUC ET ENVIRONS (ASSOCIATION FAMILIALE)	497	1867	409	1463	-88

MAISON POUR TOUS CENTRE SOCIALE BRIENNE LE CHÂTEAU	237	486	232	502	-5
ROMILLONNE (ASSOCIATION FAMILIALE)	54	104	15	26	-39
Total Associations Non Fédérées	1072	3106	964	2687	-108
TOTAUX	2965	7848	2713	6956	-252

VARIATION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS par associations :

Globalement 2713 adhérents contre 2965 en 2020

Soit une baisse de 252 adhérents cette année :

- ➔ Mouvements à recrutement générale : -127 adhérents
- ➔ Mouvements à recrutement spécifique :
 - éducatif et professionnel: -9 adhérents
 - sociaux : +11
 - monoparentale : -4
 -
- ➔ Groupement à but familiale : -13 adhérents
- ➔ Associations indépendantes : -103 adhérents

➔ Soit total : -252 adhérents

Représentations :

L'UDAF de l'Aube assume 70 représentations départementales + 302 délégués CCAS, soit un total de 372 représentations (+ les suppléances).

THEMES	Nom représentation
COHESION SOCIALE – VIE QUOTIDIENNE	
Consommation	Commission d'examen situation de surendettement
Consommation	Syndicat Départemental Energie de l'Aube
Consommation	Observatoire Départemental d'Aménagement Commercial
Lutte contre l'exclusion	Commission Départementale de la Cohésion Sociale
Lutte contre l'exclusion	CMAS
Lutte contre l'exclusion	Commission Départ. Promotion de l'Egalité des Chances et de la Citoyenneté
Perte d'autonomie Handicap	Maison Départementale du Handicap (MDPH)
Perte d'autonomie Handicap	Commission Executive rattachée à la MDHP (COMEX)
Perte d'autonomie Handicap	Fédération Départementale Aide la Personne
Perte d'autonomie Handicap	FEDAPA
TIC - Médias	Instance Décentralisée de concertation France Télécom
TIC - Médias	Canal 32
DROIT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE	
	Ass. Auboise Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
	Schéma Départemental Protection Enfance
	Conseil Départemental de la Prévention de la Délinquance
	Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat
	Commission Agrément Adoption
	Soutien à la Parentalité
	Association Lutte Toxicomanie
	ANPAA 10 (Alcoolisme et addictologie)
	C.D.A.D
ECONOMIE – EMPLOI – FORMATION PROFESSIONNELLE	
	Jury des diplômes du secteur funéraire
EDUCATION – JEUNESSE	

	Commission Départementale d'Accueil des Jeunes Enfants
	Commission Suivi de l'Assiduité Scolaire
	Conseil Départemental de l'Education Nationale
HABITAT - CADRE DE VIE	
Environnement - Développement durable	Commission Départ. d'Organisation et de modernisation des Services Publics
Environnement - Développement durable	Commission Consultative des Services Publics Locaux CAT
Environnement - Développement durable	Commission Consultative des Services Publics Locaux Ville de TROYES
Environnement - Développement durable	Commission Consultative des Services Publics Locaux la CHAPELLE ST LUC
Environnement - Développement durable	Commission Consultative des Services Publics Locaux ST ANDRE LES VERGERS
Environnement - Développement durable	Commission Consultative des Services Publics Locaux ROMILLY SUR SEINE
Environnement - Développement durable	Com. Consultative plan départemental et gestion des déchets non dangereux
Environnement - Développement durable	Conseil Développement Grand Troyes
Environnement - Développement durable	CODERS
Logement - Habitat	ADILA
Logement - Habitat	Troyes Habitat
Logement - Habitat	Aube Immobilier
Logement - Habitat	Commission Locale Amélioration de l'Habitat
Logement - Habitat	PACT de l'Aube
Logement - Habitat	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
Logement - Habitat	Commission Expulsion (PDALPD)
Logement - Habitat	Médiation DALO (PDALPD)
Logement - Habitat	Aide au maintien (eau, Edf, téléphone) FSL
Logement - Habitat	Comité de suivi de l'Accord Collectif (COS)
Transports	Comité Départemental des Transports
Transports	Commission Départementale des Taxis et Voitures de Petite Remise
Transports	Commission Sécurité Routière
Transports	TCAT
Transports	Comité de Pilotage Service Public de l'Education Routière et du Permis de Conduire
Transports	Mission Inter Services Santé Habitat (MISSH)
POLITIQUE FAMILIALE – POLITIQUE SOCIALE	
Protection Sociale	Commission d'agrément de familles d'accueil
Protection Sociale	Association Départementale d'Aide à Domicile
Protection Sociale	CCAS Romilly sur Seine
Protection Sociale	CPAM
Protection Sociale	MSA
Protection Sociale	CAF
Protection Sociale	Commission des Aides Individuelles CAF
Santé	CISS (Collectif Inter-associatif pour la Santé)
Santé	CODES (Comité Départemental Education à la Santé)
Santé	Comité Dépat. Aide Urgente, soins et transports sanitaires
Santé	A.R.S Personnes Agées
Santé	Représentation des Usagers du CH de Romilly
Santé	Représentation des Usagers du CH de Troyes
Santé	Représentation des Usagers à la Clinique de Montier la Celle
Santé	Représentation des Usagers à la Clinique de Champagne
Santé	Centre Hospitalier Bar sur Aube
Santé	Groupement Hospitalier Aube-Marne Romilly sur Seine
Santé	Représentation des Usagers Maison de Retraite Fontaine les Grès
Santé	Représentation des Usagers Maison de Retraite Marcilly le Hayer
Santé	Conseil de Surveillance

❶ MEMBRES ÉLUS (14)

NOM et PRÉNOM		appartenance
	F	
Mme BOUVRON Nicole earl.bouvron@wanadoo.fr		FR Vallée de Longsols
Mme BRISSET Maryse brisset.maryse@gmail.com		A.G.F
Mme DARDE Annie-Claude annieclaudedarde@outlook.fr	VP	A.G.F.
Mme DEGOIS Emmanuelle emmanuelle.dubray@sfr.fr	T	A.G.F
Mme GAMBA Suzette		FR CHATRES
Mme GRAMMONT Michèle micheleducastin@orange.fr		A.G.F
Mme GROSSMANN Chantal chantal.grossmann@wanadoo.fr	VP	A.G.F.
Mme LIBERT Françoise libert@wanadoo.fr	M	A.G.F.
Mme MAILLARD Anne-Marie anne-marie.maillard@laposte.net	VP	A.A.F.S.
M. MORDIN Jean-Jacques mjjmordin@gmail.com	P	A.G.F
Mme NOTTEAU Martine martine.notteau@gmail.com	VP	A.F. la Chapelle St Luc
M. PAYEN Robert quehelec@hotmail.fr	TA	A.F.C TROYES
Mme ROUGANE DE CHANTELLOUP Marie marie.devogue@wanadoo.fr		A.F.C TROYES
Mme VIREY Marie-Louise marielouise28@hotmail.fr	S	A.G.F.

② MEMBRES DÉSIGNÉS (7)

A - par les Fédérations à buts généraux

NOM et PRÉNOM	F	appartenance
Mme DENIEAU Christiane christiane.denieau@gmail.com		A.F.C TROYES
M. MAURY Gérard gerard.maury64@gmail.com		FR ST ETIENNE SOUS BARBUISE
Mme VAN DER SLEEN Magali vandermag@orange.fr		A.F.P.
M. VILLALONGA André avilla10@orange.fr		UFAL

B - par les Fédérations à buts spécifiques

"Types sociaux""

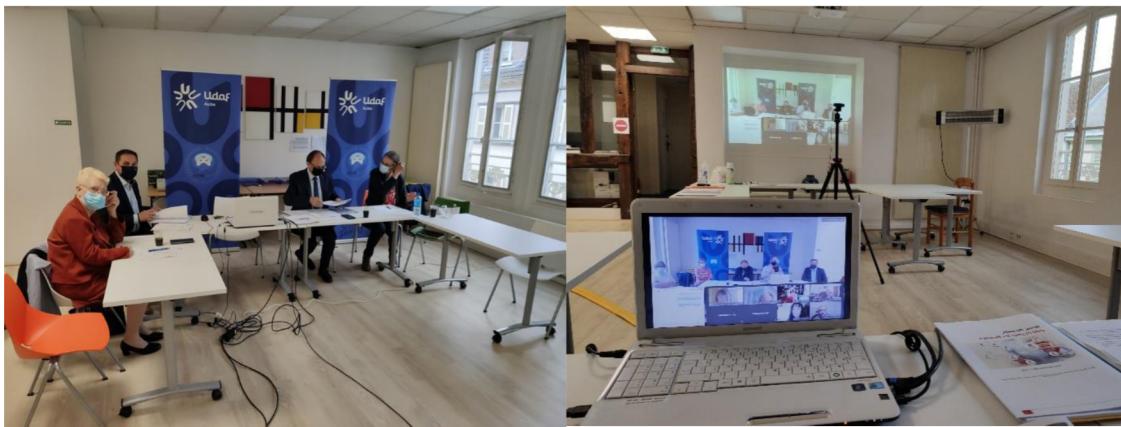
NOM et PRÉNOM	F	appartenance
Mme OLIANAS Marie-Line marielineolianas@orange.fr		UNAFAM.
M. PENSOTTI Jérôme jerome.pensotti@apf.asso.fr		A.P.F

C - par Associations non Fédérées

NOM et PRÉNOM	F	appartenance
Mme GOURSAUD Isabelle gouraud.isabelle@gmail.com		A.G.F

Assemblée Générale 2020 :

En raison du contexte sanitaire, l'AG du 5 juin 2021 a été réalisée par visio-conférence.



Participation aux l'Assemblée Générale de l'UNAF des 8 avril, 22 avril et 25 juin 2021

En raison de la situation épidémique incertaine, l'Unaf avait aussi fait le choix de plusieurs AG en **visio-conférence**,

La tenue d'une AG de l'Unaf le jeudi 08 avril pour valider les nouvelles modalités de désignation des représentants de l'Unaf au CESE

La tenue d'une AG de l'Unaf le jeudi 22 avril pour procéder à l'élection des représentants de l'Unaf au CESE

La tenue d'une AG sur la journée du 25 juin, qui c'est déroulée comme suit :

- Ouverture de l'assemblée générale, par Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'Unaf
- Rapport de la Commission de Contrôle, par Marie-Josée DOUCET, Présidente de la Commission de Contrôle de l'Unaf
- Proclamation des résultats des votes de ratification, portant sur la cooptation d'un administrateur au conseil d'administration de l'Unaf et sur la cooptation d'un président d'Udaf à l'instance d'évaluation, par Marie-Josée DOUCET, Présidente de la Commission de Contrôle de l'Unaf
- Intervention filmée d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé
- Discours de Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'Unaf
- Intervention de Guillemette LENEVEU, Directrice Générale de l'Unaf
- Adoption des procès-verbaux des assemblées générales ordinaires des 26 septembre 2020, 8 et 12 avril 2021
- Présentation du rapport financier par Bernard LE LAN, Trésorier de l'Unaf
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Réponses aux questions écrites des Udaf sur le rapport financier
- Approbation des comptes de l'exercice clos et quitus au conseil d'administration pour la gestion
- Affectation du résultat
- Vote du budget de l'exercice en cours
- Vote du taux des cotisations pour l'année de vote 2022 (Udaf et mouvements)
- Désignation du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant

- Présentation du rapport d'activité 2020 de l’Unaf, par Patrick CHRETIEN, Secrétaire général de l’Unaf et Marie-Agnès BESNARD, Secrétaire générale adjointe de l’Unaf
- Réponses aux questions écrites des Udaf sur le rapport d’activité 2020
- Vote sur les actions menées par le conseil d’administration de l’Unaf et rapportées au compte rendu d’activité 2020

Les associations familiales face à la crise sanitaire et sociale : quels besoins des familles ? Quels projets pour l’avenir ?

Animation par Frédéric DURIEZ, chargé de mission « formation » à l’Unafor

-Introduction par Marie-Noëlle TAPIA, Présidente de la Conférence nationale des mouvements

-Intervention des mouvements familiaux à recrutement spécifique :

- Le groupe « Familles Monoparentales et Familles Homoparentales », par Josette ELOMBO, Fédération Syndicale des Familles Monoparentales (FSFM) et Catherine CLAVIN, Association des Parents et Futurs Parents Gays et Lesbiens (APGL)
- Le groupe « Éducatifs et Professionnels », par Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL, Union Nationale des Associations ADMR (UNADMR) et Marie-Noëlle TAPIA, Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d’Education et d’Orientation (UNMFREO)
- Le groupe « Handicap », par Luc GATEAU, Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentaless (UNAPEI) et Chantal BRUNO, Association des Paralysés de France (APF)
- Le groupe « Sociaux », par Nadine HOURMANT, Fédération Jumeaux et Plus (FJP)

-Intervention des mouvements familiaux à recrutement général :

- Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC), par Pascale MORINIERE,
- Familles de France (FF), Par Chantal HUET,
- Confédération Syndicale des Familles (CSF), par Evelyne BERNARD,
- Associations Familiales Protestantes (AFP), par Sandra BLASIAK,
- Familles Rurales (FR), par Florence DUVIALLARD,
- Union des Familles Laïques (UFAL), par Michel CANET,
- Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL), par Jean-Marie BONNEMAYRE,

-Poursuite du chantier sur le développement associatif, par Patrick CHRETIEN, Secrétaire général de l’Unaf

-Point annuel sur la stratégie de communication du réseau votée en 2019, par Marie-Andrée BLANC, Présidente de l’Unaf

-Présentation du plan stratégique du réseau Unaf, Udaf, Uraf 2021-2026 » « Nous, Demain, pour et avec les familles (Rapport moral et d’orientation), par Bernard TRANCHAND, Vice-Président de l’Unaf :

- Bilan du rapport moral et d’orientation 2016-2021
- Plan stratégique 2021-2026 : enjeux, orientations et mise en oeuvre
- Vote sur le plan stratégique du réseau Unaf, Udaf, Uraf « Nous, Demain » 2021-2026

Participation à la Rencontre annuelle des présidents et directeurs d'UDAF et d'URAF

Pour la deuxième année en visio-conférence, 200 personnes étaient réunies 26 mars 2021, sur les thèmes suivants :

- Actualité de la politique familiale et des actions menées en réseau
- Evaluation externe du volet 1 du plan national de développement associatif
- Renégociation du contrat-cadre relatif aux assurances des Udaf
- Etude annuelle sur les activités et services du réseau
- Formations

Participation à la Réunion des Directeurs à Paris le 9 octobre 2021

Témoignage de Fabien Schuft sur le nouveau service Conseillers Numérique France Service. L'objectif de la séquence était de partager concrètement la mise en place d'un espace numérique au sein d'Udaf. Et ainsi de présenter le projet, les objectifs, le déroulement...

De nombreuses Udaf commencent à s'inscrire progressivement dans ce type de dispositif et pourvoir bénéficier d'expériences d'autres Udaf était un plus pour eux dans leur conception de leur projet d'inclusion numérique.

Participations aux groupes de travail nationaux :

Groupe de travail « usage responsable du numérique » :

Nous sommes très actifs dans ce groupe, il y a eu de nombreuses visio en 2021 (les « lundis connectés ») : 26 janvier, 29 mars, 3 mai, 8 juin, 12 juillet et 11 octobre 2021.

Co-animation du groupe de travail Parentalité et signature du Schéma Départemental des Services aux Familles



Espace-rencontre « La Parenthèse »

Nous avons accueilli plus de familles, plus d'enfants (80 familles, une centaine d'enfants) qu'en 2020, quasiment un retour au niveau de 2019, mais dans des conditions moins satisfaisantes pour les familles (du fait des jauge, les temps de visites ont été raccourcis).

Nous sommes satisfaits de la sécurisation du financement depuis la mise en place d'une prestation de service CAF, grâce aux travaux de l'Unaf et du Groupe de travail, Tout cela rassure sur la pérennité du service, mais les équilibres sont fragiles. Nous avons activement participé au groupe de travail Unaf.

Cette année, nous avons reçu une subvention complémentaire de la justice en hausse significative. Mais le service est toujours financé en partie par l'Udaf. L'année prochaine, il a été décidé de continuer le financement entièrement sur la Part 1 pour conserver ce service essentiel.

Il est aussi particulièrement difficile de recruter (travail le samedi, temps partiel...) et le nouveau référentiel de la CAF nous impose maintenant des niveaux de diplôme impossible à trouver localement pour ce genre d'emploi. Heureusement, la CAF locale a conscience de ce problème et nous avons obtenu une dérogation, mais cela reste une situation inconfortable.

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Données générales	
Mesures au 31/12	2021 1 146
Mesures en moyenne dans l'année	1 156,2
ETP	42,3
Nombre de points	157 230

Indicateurs de référence	
Poids moyen de la mesure majeur protégé	2021 11,33
Valeur du point service	13,86
Nombre de points par ETP	3 718
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	28,17

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels	
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	2021 12,13
- Valeur du point délégué	7,45
- Valeur du point autres personnels	4,68

Le nombre de mesure au 31/12/2020 était de 1.167. Pour 2021, le total de mesures continue sa légère décrue, du fait du ralentissement de l'activité du tribunal une partie de l'année et de la montée en charge des nouveaux mandataires privés, à 1.146 soit un dépassement de 15,17% de l'agrément.

La valeur du point service, à **13,59** pour 2020, remonte légèrement à **13,86** pour 2021, suite à la baisse constatée au-dessus (-3,7 % de mesure en moins au 31/12, -

3,3 % en nombre de points). Le budget 2021, prévoyait une baisse de la VPS à **13,42**, mais la baisse en nombre de points est un peu plus importante que prévue (157.230 pts contre 161.100 pts prévus)

Service Délégation aux Prestations Familiales

Tableau de bord relatif aux indicateurs	
Données générales	
Mesures au 31/12	2021 37
Mesures en moyenne dans l'année	46
ETP	4,9
Nombre de points	10 637,8
Indicateurs de référence	
Poids moyen de la mesure	2021 19,3
Valeur du point service	27,9
Nombre de points par ETP	2 188,8
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	9,1
Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels	
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	2021 24,0
- Valeur du point délégué	8,4
- Valeur du point autres personnels	15,6

Le nombre de mesure au 31/12/2020 était de 55. Pour 2021, le total de mesures continue sa baisse, du à 37 mesures seulement.

La valeur du point service, à **22,4** pour 2020, monte à **27,9** pour 2021. Au vu de la faible taille du service et de l'activité, des variations mineures en valeur absolue (quelques dossiers) se traduisent par des taux d'évolution très importants.

Nous avons rencontré, et continuons de le faire, de nombreux CCAS, ainsi que les Juges des Enfants, afin de les sensibiliser à l'utilité de la mesure MJAGBF.

Etude d'impact nationale sur les gains socio-économiques de la protection juridique des majeurs

1 milliard d'€. C'est le gain socio-économique généré par les mandataires à la protection juridique des majeurs. C'est le résultat d'une étude de l'Unaf, la Fnat et l'Unapei commandée au Cabinet Citizing.

Aujourd'hui, la France compte entre 800000 et un million de personnes majeures protégées, c'est-à-dire bénéficiaires d'une mesure de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde de justice. Leurs mesures de protection peuvent être exercées au sein de la famille ou par des professionnels, comme c'est le cas pour environ la moitié d'entre elles. Les tuteurs et curateurs professionnels, les MJPM (mandataires judiciaires de protection des majeurs), et dont le nombre est estimé à environ 8300, exercent pour certains en libéral, et pour la plupart au sein de services associatifs, où ils sont appuyés par des services juridiques, comptables, de contrôle et d'encadrement.

Les MJPM accompagnent les personnes les plus vulnérables, qu'il s'agisse de vulnérabilités liées à l'âge, au handicap, ou à des troubles psychiques. Ils s'efforcent au quotidien d'accompagner les projets de vie des personnes protégées, et de garantir leur citoyenneté et leur dignité. Pourtant, leurs actions concrètes au quotidien sont mal connues du grand public comme des pouvoirs publics, souvent centrés sur une approche par les coûts.

Cette étude inédite mandatée par l'Interfédération Unaf- Fnat - Unapei démontre de manière objective le retour sur investissement de la protection juridique des majeurs assuré par des professionnels.

La priorité de l'Etat doit être de permettre l'amélioration qualitative de la prise en charge des personnes protégées par la reconnaissance du métier de MJPM et l'attribution de moyens supplémentaires.

L'Interfédération Unaf-Fnat-Unapei demande une augmentation du budget de l'Etat permettant le recrutement de 2000 salariés (MJPM et encadrement) dans les services associatifs afin que chaque MJPM s'occupe de 45 personnes (au lieu de 58 à ce jour). Ces 2000 postes créés permettront de répondre aux besoins des personnes vulnérables en améliorant leur accompagnement dans la vie quotidienne, le soutien vers l'autonomie et leur inclusion dans la société.

Ces créations de poste doivent s'accompagner d'une revalorisation de ce métier complexe, qui passe par un salaire conforme aux qualifications et compétences requises ainsi qu'aux responsabilités exercées.

Une revalorisation immédiate de 300 euros bruts par mois par MJPM salarié est donc indispensable, ainsi que la reconnaissance des compétences exigées par un diplôme d'Etat et la promotion de ce métier méconnu du grand public.

Pour conclure, il est nécessaire qu'une politique publique de la PJM soit structurée autour d'un délégué interministériel. En outre, la mise en place d'un observatoire pour améliorer la connaissance des personnes protégées et l'adaptation de la politique aux besoins est essentiel.

Code Club

Code Club est une communauté internationale de volontaires pour apprendre le codage informatique aux enfants. C'est une initiative née en Angleterre, et il y a maintenant des milliers de clubs à travers le monde. Nous fournissons gratuitement toutes les ressources pédagogiques aux volontaires qui souhaitent animer un Code Club auprès d'enfants, de 8 à 12 ans, pour leur apprendre à programmer. Les parents, les enseignants, les animateurs volontaires peuvent trouver chez nous des projets complets pour aider les enfants à créer des animations et des jeux sur ordinateur, lors d'atelier de codage, utilisant le langage Scratch.

Nous animons le réseau Code Club en France, en aidant à l'ouverture de plus de clubs possibles, afin de toucher tous les enfants. Notre objectif est de donner envie aux enfants de construire et de partager leurs idées. Nous voulons que les enfants sortent de Code Club motivés à poursuivre d'autres activités numériques, que ce soit sur leur temps libre, à l'école ou comme métier. Nous voulons qu'ils acquièrent des compétences qui leur soient utiles: non seulement apprendre à programmer, mais aussi améliorer leurs capacités de calcul, de résolution de problèmes, de planification, de conception, de créativité et de collaboration.

Plus d'information sur www.codeclub.fr

En 2021, beaucoup de clubs n'ont pas repris leur activité stoppée en 2020, mais nous avons pu démarrer un nouveau club en région Grand Est, à Strasbourg.



Salon Régional du Livre Jeunesse 2021

Comme chaque année, même en 2020 où il s'agissait d'un salon « hors les murs », nous avons participé au salon du livre du 14 au 17 octobre 2021. Face aux incertitudes de la crise sanitaire et avec l'envie de sortir et de faire bouger les enfants, nous avons créé une animation Quidditch, en plein air, sur l'esplanade de la médiathèque.

Vous connaissez peut-être le sport d'Harry Potter, le Quidditch, un sport de balle (le souafle) sur balai volant, et le Quidditch Moldu, pour les non-sorciers. A la différence du Quidditch Moldu dans lequel les joueurs courrent et sont au contact, notre Quidditch est inspiré du jeu d'échec humain de Marostica (Italie).

. Les joueurs se déplacent tour à tour se faisant des passes ou tirant avec le souafle dans les 3 anneaux (les buts). Le tout sans quitter son balai bien sûr !

Les règles sont simples et s'apprennent en 2 minutes, le jeu est adapté à toutes et à tous. Il ne nécessite qu'un peu de stratégie (pour bien se placer) et d'adresse (pour faire des passes ou tirer avec le souffle).

Des équipes de 2x6 joueurs, scolaires et grand public, se sont affrontées sur un terrain divisé en 145 emplacements durant les 4 jours



Aussi l'Udaf a accueilli dans ses locaux différents auteurs pour des ateliers avec les enfants.

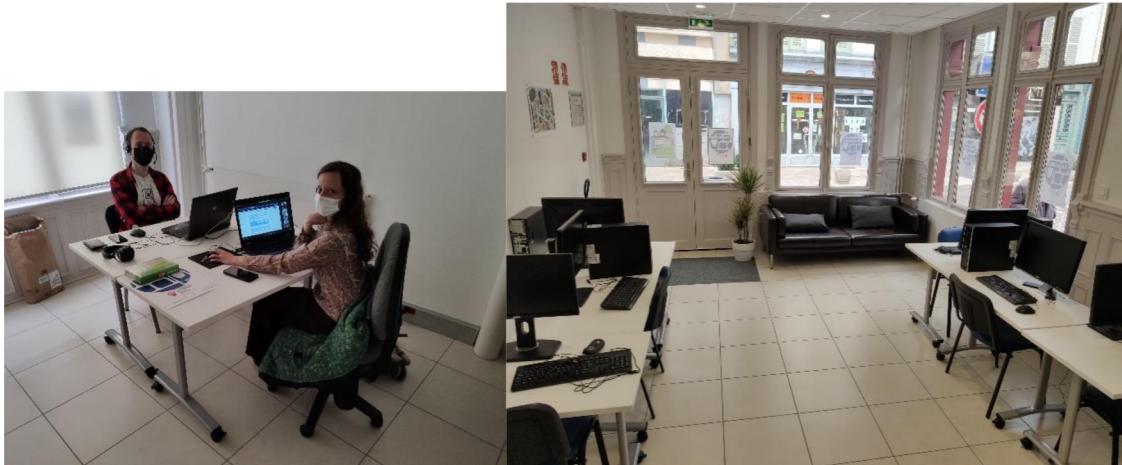
Cette année, les lauréats du Prix des Enfants 2021 sont **Michaël Escoffier et Kris Di Giacomo** pour leur album "**Le mot le plus gros**" aux éditions Kaléidoscopes.

Michaël Escoffier n'était pas disponible aux dates du Salon mais Kris Di Giacomo était présente à la remise des prix le dimanche matin.



Conseillers Numériques France Service

Après la délibération du Comité national de sélection sur la candidature de l'Udaf de l'Aube, s'appuyant sur l'avis de la préfecture, l'Udaf a été déclarée éligible à l'accueil de 2 conseillers numériques France Services. Les 2 CNFS ont été embauchés le 1^{er} septembre, mais on dû suivre une formation obligatoire jusqu'au 1^{er} décembre 2021, date à laquelle notre tiers lieu « numérique et familles » a pu ouvrir ses portes.



Cet Appel à Manifestation d'Intérêt, 1er axe de France Relance, a pour but de combler le déficit constaté de professionnels de l'accompagnement au numérique, « les conseillers numériques », formés et présents partout en France. Il permettra donc d'offrir à tous les Aubois un dispositif d'accompagnement individuel et collectif pour favoriser leur montée en compétence numérique.

Les conseillers numériques accompagnent, au sein du « Tiers-lieu Numérique & Familles » de l'Udaf, les Aubois sur trois thématiques considérées comme prioritaires :

- Soutenir les Aubois dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc.

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.
- Rendre autonome pour réaliser seul des démarches administratives en ligne.

Le « Tiers-lieu numérique et familles » est un service de l'Udaf qui assure une mission d'intérêt général d'accompagnement des usages et des innovations. Il est un centre de ressources pour le territoire et un espace de formation et d'expérimentation facilitant la maîtrise et la création de nouveaux usages. Il s'adresse à l'ensemble des publics, et particulièrement des familles, dans une perspective de réduction de la fracture numérique et s'inscrit dans une dynamique socio-économique, culturelle et durable.

Cet espace de 80m2 en centre-ville met en œuvre les politiques publiques :

- de lutte contre les inégalités numériques : accompagnement des publics dans le cadre d'actions de type « Internet accompagné »,
- de développement des services numériques : assistance et formation à l'usage de l'administration en ligne,
- de développement de la culture numérique : éducation scientifique et technique, programmation et codage, fabrication numérique, réalité virtuelle, médiation jeux vidéo, usages des écrans...

Comme une Maison France Service, il offre un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...) et une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...).

Le « Tiers-lieu numérique et familles », EPN 2.0 (Espace de Pratiques Numériques) est aussi un des instruments majeurs d'une politique d'inclusion numérique et culturelle :

- Il propose l'accès à Internet haut-débit, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages d'Internet fixe et mobile.
- Il est un centre de ressources pour le développement numérique du territoire. Il met à disposition des équipements. Il propose un accompagnement de projets coopératifs. Il organise des ateliers et des parcours d'initiation accessibles à l'ensemble des citoyens.
- Il est un lieu d'expérimentation et de diffusion des nouveaux services et usages liés au numérique, ainsi que des lieux d'animation de projets collaboratifs de proximité (co-construction, participation, partenariats, etc.).
- Il développe des activités liées aux technologies de fabrication numérique de proximité via un « mini Fablabs » et des animations de programmation informatique avec Code Club.
- Il informe et aide les parents grâce aux actions « Mon enfant et les écrans » et « PégagoJeux », car face à la multiplication des écrans dans nos vies, il est compliqué de trouver un équilibre familial autour de la question des « écrans ».

Rapport d'Orientation 2022 :

A l'occasion de la rencontre d'Auxerre, les actions devant figurer dans la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs Unaf-Udaf 2022-2026 nous ont été présentées, et l'organisation d'ateliers a permis de préciser leurs contenus et d'échanger avec l'Unaf.

Après plusieurs allers-retours, jusqu'à la semaine dernière, avec la DGCS et la DSS, le projet d'arrêté, la convention type, les fiches actions et les budgets prévisionnels sont désormais finalisés et doivent faire l'objet d'un arrêté. Cet arrêté, co-signé par la DGCS et la DSS, devrait être publié de manière imminente au Bulletin Officiel. Dès publication, nous vous en informerons.

Nous devons choisir parmi les fiches actions ainsi que signer une convention Unaf-Udaf 2022-2026.

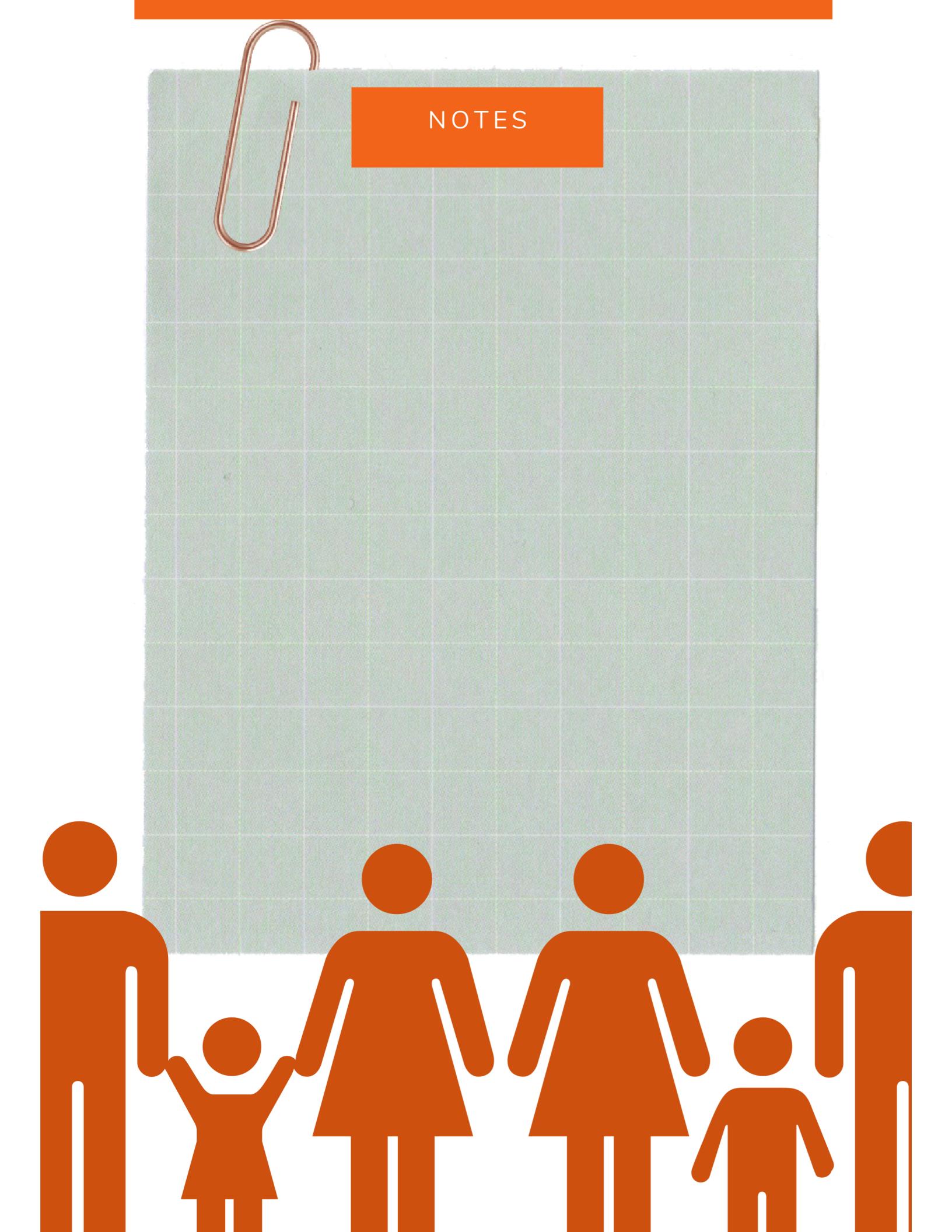
Les actions, que nous devons choisir (3 actions maximum simultanément, dont 1 au moins parmi les actions de soutien à la parentalité) :

- 1 - Numérique « conseil, accompagnement et parentalité »
- 2 - Accompagner la structuration et le développement de lieux de soutien à la parentalité
- 3 - Accompagner le développement d'actions de répit parental
- 4 - Proposer une offre d'ateliers de soutien à la parentalité et permettre leur déploiement par les Udaf
- 5 - Développer des ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés
- 6 - Partager la lecture
- 7 - Habitat inclusif : Habitat Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale
- 8 - Accompagner et soutenir les aidants
- 9 - Accompagnement budgétaire

L'enveloppe globale dédiée à l'Unaf et aux Udaf est pour 2022 identique à celle de 2021. Il est prévu qu'elle évolue chaque année selon les règles fixées par le Code (soit dans la limite du taux d'évolution constaté au titre de l'année civile précédente du montant des prestations familiales L. 211-10 CASF).

Vu les actions déjà engagée et notre expérience dans ces domaines, nous allons proposer nos actions dans le champ 1 (numérique & parentalité), priorité du SDSF de l'Aube, et le champ 6 (Partager la lecture) du fait de notre partenariat de longue date avec le Salon du Livre Jeunesse.

Nous pourrons aussi, en partenariat avec la Maison de la Famille, proposer une action dans le champ 5 (ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés), domaine aussi inscrit dans le SDSF.



NOTES

